

REVUE DE PRESSE



Edition 2024-2025

1985 – 2025 : les Restos ont du Cœur ont 40 ans :

Coluche a créé cette association pour quelques années...

40 ans après, elle est toujours présente et a besoin de nous toutes & tous.

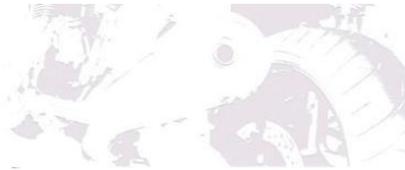
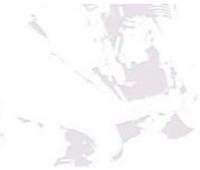
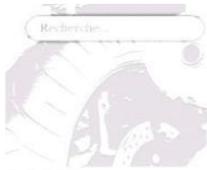
07 septembre 2025 :

30^{ème} balade des MOTARDS ONT DU CŒUR

Au profit des Restos du Cœur Ile & Vilaine

Yann LE NAOURES membre très actif des Motards ont du Cœur depuis de nombreuses années et secrétaire + webmaster depuis 5 ans nous a subitement quitté le 31 octobre 2024. Nous lui rendrons hommage lors de cette balade.

N° association : W353006702 (enregistrée le 12/12/2008 à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine),
à but non lucratif régie par la loi 1901.



1 - HISTORIQUE.

2 - LES OBJECTIFS.

- 2.1 Aider les Restos du Cœur de notre ville
- 2.2 Modifier l'image des motards dans le public

3 - ANNÉE 2022-2023

- 3.1 Nos participations
- 3.2 La balade du 18 juin 2023

4 - EDITION 2024 - DIMANCHE 16 JUIN 2024.

5 - L'ORGANISATION

5.1 *Les Commissions*

- 5.1.1 Commission Parcours / Sécurité
- 5.1.2 Commission Accueil / Inscriptions
- 5.1.3 Commission Parkings / Logistique
- 5.1.4 Commission Restauration
- 5.1.5 Commission Bénévoles
- 5.1.6 Commission Animation
- 5.1.7 Commission Communication
- 5.1.8 Commission Achats / Ventes
- 5.1.9 Commission Webmaster, Facebook, site Internet

6 - CHIFFRES

- 6.1 Nombre de participants recensés
- 6.2 Sommes versées

7 - ACTIONS MENEES PAR LES RESTOS DU CŒUR GRACE AUX DONS

8 - PARTENAIRES

- 8.1 Administrations
- 8.2 Sécurité
- 8.3 Animations
- 8.4 Alimentation
- 8.5 Concessionnaires
- 8.6 Publicité
- 8.7 Média Radio
- 8.8 Média - Presse
- 8.9 Autres

9 - PHOTOS AVEC QUELQUES-UNS DE NOS PARTENAIRES

10 -CONTACTS DE L'ASSOCIATION

1 -HISTORIQUE.

L'association « Les Motards ont du Cœur », aujourd'hui rennaise, seule association accréditée par les Restos du Cœur de l'Ille-et-Vilaine, a été créée en 1993 à Redon par trois amis motards voulant soutenir les Restos du Cœur.

L'idée : rassembler des motards sur une journée.

Contre une participation de 15 euros (100 francs en 1993) offerts aux Restos du Cœur, les participants bénéficiaient d'un repas et d'une balade. 130 motards ont participé à cette 1^{ère} édition. Dès la seconde édition, le rassemblement a lieu à Rennes, avec la participation de 350 motards.

L'association organise sa 30^{ème} édition en 2025. En 29 manifestations, 473 777 € ont été remis aux Restos du Cœur 35. La somme collectée la plus élevée correspond à l'année 2002, 10^{ème} édition et participation de 3 200 motos.

La préparation de la manifestation nécessite un grand investissement pour ses adhérents.

En 2014, le coût de participation à la balade est fixé à 10 € par casque, montant qui n'a pas évolué.

Depuis 2016, l'association gère la restauration vendue à prix réduit : galettes saucisses ou sandwiches.

En 2020, la balade prévue le 7 juin 2020 a été annulée en raison de la pandémie Covid. Un appel aux dons lancé auprès des motards et partenaires a permis de reverser 2 000 € aux Restos du Cœur.

Au-delà d'aider financièrement le fonctionnement des Restos du Cœur, nos actions ont concrètement aidé à l'achat de deux camions réfrigérés, d'une pompe pour les jardins de réinsertion, à la création d'un centre de distribution, ou encore au remplacement et au montage des chambres froides du local des Restos du Cœur de Rennes.

La majorité des motards participant à la balade viennent d'Ille-et-Vilaine, des départements bretons et des régions limitrophes (Pays de Loire et Normandie). Quelques-uns se déplacent de plus loin : région parisienne, autres régions de la France et sur quelques éditions de l'étranger.

2 -LES OBJECTIFS

2.1 Solidarité : aider les Restos du Cœur d'Ille-et-Vilaine

- La solidarité des motards envers les plus démunis est démontrée par les dons et leur participation à la balade : **le montant récolté est intégralement reversé aux Restos du Cœur Ille & Vilaine.**

2.2 Buts de l'association auprès du public

- Rappeler le souvenir de COLUCHE, le Père des Restos du Cœur, et l'un des nôtres, qui est toujours présent dans le monde des motards.
- Prouver que les motards savent se mettre au service d'une grande cause créée par l'un des leurs.
- Montrer que la solidarité est la valeur essentielle du monde des motards.
- Rappeler l'entraide qu'ils pratiquent régulièrement au guidon de leurs machines.

Les motards sont souvent caractérisés pour être des personnes violentes, agressives, sans respect pour les règles du code de la route et très individualistes. Cette image est loin d'être la réalité.

- Lors de notre rassemblement, l'alcool et la vitesse sont interdits.
- Une balade à vitesse modérée, sans musique bruyante, ou autres débordements, dont le but est de venir en aide à autrui.
- Cette balade est un geste de générosité reconnu par le public
- Les spectateurs, présents le long de notre parcours, applaudissent, tiennent des pancartes de félicitations et saluent les motards venus parfois de loin, pour offrir 10 € aux Restos du Cœur.
- Les spectateurs se pressent aussi nombreux sur nos lieux de départ, de pause et d'arrivée, pour apprécier l'ambiance chaleureuse, admirer de superbes machines et partager l'allégresse lors de la remise du chèque au Président ou à la Présidente des Restos du Cœur 35 en fin d'après-midi.

3 - ANNÉE 2023-2024

3.1 Nos participations

- 10/09/2023 Stand journée sécurité routière à Fougères.
- 09/12/2023 Baptême moto au Téléthon de Noyal sur Vilaine.
- 29/11 et 22/12/2023 Paquets cadeaux au magasin BAZAR Avenue au profit des restos.
- 16/12 et 23/12/2023 Opération paquets cadeaux de Noël chez Maxxess.
- 25/01/2024 LMODC participant avec les Restos du Cœur à l'émission «Bienvenue chez vous» sur Radio France Bleue Armorique.
- 02 et 03/03/2024 Participation à la collecte nationale graines solidaires Truffaut Pacé et Truffaut Alma.
- 16 et 17/03/2024 Participation et stand au salon de la moto chez CENTAURE.
- 06 et 07/04/2024 Participation et stand au salon Rétro Passion.
- 15/06/2024 Journée Reprise de guidon Sécurité routière à St-Grégoire.
- 30/06/2024 Sécu moto Balade moto Charcot à Lohéac.

3.2 La balade du 16 juin 2024

- Le dimanche 16 juin 2024 à partir de 10H, les bénévoles sont présents à Vitré-parc Expo - pour accueillir les motards participant à la balade.
- Météo correcte, une seule petite averse durant le parcours.
- Différentes animations sur place, des stands, dont celui des Restos du Cœur et une restauration.
- Circuit original avec 2 boucles : Vitré-Vitré et Vitré-Cesson Sévigné. 95 km.
- 500 participants ; nous aurions aimé un nombre plus important. Les présents ont apprécié la balade. 11 000 € remis
- Merci à la ville de Vitré et son service technique et à la ville de Cesson-Sévigné pour l'accueil et la coopération apportés lors de notre 29^{ème} édition.
- Cette balade a permis de réunir environ 500 participants, Madame Le Callenec, Maire de Vitré était présente au départ de Vitré et la remise du chèque de 11 000 euros au trésorier, Représentant des Restos du Cœur a eu lieu en présence de Monsieur Savignac, Maire de Cesson Sévigné, et de Monsieur Parisot, élu en charge des sports. La journée s'est conclue par la chanson des Enfoirés de COLUCHE reprise en cœur par les participants brandissant leur casque. La solidarité et la chaleur humaine se sont une nouvelle fois exprimées.

Merci aux villes nous ayant accueillis, aux villes traversées et à tous nos partenaires.

4 - 30^{me} EDITION : DIMANCHE 07 SEPTEMBRE 2025

Comme les années précédentes, **l'inscription et le paiement en ligne sont disponibles sur Hello-Asso ou en passant par notre site www.lesmotardsontducoeur.com.** .

Vous avez aussi la possibilité d'envoyer un chèque et de recevoir vos tickets par mail ou par la poste (joindre une enveloppe).

Naturellement, les motards, non-inscrits au préalable, sont les bienvenus et nous accueillons leur participation avec plaisir le jour J.

Les inscriptions, avant le jour J, nous permettent une meilleure organisation dans la préparation de l'événement particulièrement concernant la restauration.

La date limite d'inscription est le **23 AOUT 2025** pour un paiement par chèque et **jusqu'au matin 10h le jour de la balade pour un paiement en ligne.**

Pour un don de 10 € par casque adulte et 8 € par casque junior (moins de 12 ans), nous proposons (*) :

- A partir de 10 heures : accueil à l'Espace de Grippée à CESSON-SEVIGNE (*)
 - Café, thé ou chocolat et gâteaux **offerts**,
 - Restauration rapide**,
 - Stands des Restos du Cœur, de la Sécurité routière, de concessionnaires...
 - Vente de vêtements,
 - Animation : Musique, jeux...

- 14h00 : départ de la balade à vitesse réduite sur un parcours d'environ 100 km.
=> 1^{ère} partie : **Cesson-Sévigné - Fougères**

=> 2^{ème} partie : **Fougères - Cesson-Sévigné**

- 17h30 - 18h30 : Arrivée et remise du chèque au Président des Restos du Cœur Ille-et-Vilaine en présence d'un élu, de possibles personnalités et bien sûr des motards et public présents.

- Remerciements à tous les bénévoles, aux participants, partenaires, et municipalités.

- Diffusion de la chanson des enfoirés. Départ des participants.

(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à cette date . ** payante)*

30^e BALADE DES MOTARDS ONT DU CŒUR

AU PROFIT DES

**LES RESTAURANTS
DU CŒUR** de
L'Ille-et-Vilaine
LES RELAIS DU CŒUR



..... DIMANCHE
7 SEPTEMBRE 2025



DÉPART ET ARRIVÉE : CESSON-SÉVIGNÉ

Espace de Grippé
Route de la Valette près du Boulodrome

ACCUEIL À PARTIR DE 10H

Animations et restauration rapide sur place

10 € PAR CASQUE

8€ pour les moins de 12 ans



INSCRIPTION RECOMMANDÉE

avant le 17 août

www.lesmotardsontducoeur.com



(Merci à Laure GUILLEMOIS pour la création de cette affiche)

5 -L'ORGANISATION

L'association se compose de 37 adhérents, qui œuvrent tout au long de l'année pour mener à bien le projet au travers de commissions. Une réunion mensuelle permet de suivre les travaux et de les valider.

Chaque commission est dirigée par un pilote nommé référent, membre de l'association, assisté de co-pilotes. Il organise et structure sa commission avec l'aide de ses coéquipiers. Ils définissent en commun les axes de travail.

- ⇒ Parcours/Sécurité
- ⇒ Accueil/Inscription
- ⇒ Parkings
- ⇒ Logistique
- ⇒ Restauration
- ⇒ Communication, Webmaster, Site Internet & Facebook
- ⇒ Bénévoles
- ⇒ Animation
- ⇒ Achats - Ventes de vêtements et accessoire

Le choix du parcours est décidé collégalement par l'ensemble du Conseil d'administration. Le jour « J », ce sont entre 100 et 150 bénévoles et signaleurs qui s'activent afin que la journée se déroule parfaitement, dont 80 à 100 motards sécurité.

5.1 Les Commissions

5.1.1 Commission Parcours/Sécurité

Commission divisée en sous-commissions : parcours, sécurité, signaleurs.

Parcours.

- ❖ Choix et repérage du parcours (environ 100 km).
- ❖ Chronométrage des heures de passage sur le circuit.
- ❖ Calendrier de reconnaissance pour les adhérents et motards sécurité
- ❖ Gestion et mise en place des banderoles pour promouvoir la balade.
- ❖ Demande d'autorisation des communes traversées.
- ❖ Vérification de la non-présence d'événements à la date de la balade.

Sécurité.

- ❖ Dépôt du dossier sécurité à la Commission de contrôle de la Préfecture afin de valider le plan de sécurité de l'organisation.
- ❖ Prises de contacts avec les Mairies, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), les associations de cibistes et motards de la sécurité, les services de secourisme assistés de médecins urgentistes.
- ❖ Recherche de motards sécurité, signaleurs à pied et listing
- ❖ Coordination et définition des règles de sécurité du parcours et des sites.

Signaleurs.

- ❖ Ils sécurisent au maximum notre parcours, le temps du passage du convoi.
- ❖ Ce sont des bénévoles à qui nous demandons environ 1h30 de leur temps.
- ❖ Chaque signaleur a un panneau de signalisation et une photocopie de l'autorisation préfectorale de la manifestation.

5.1.2 Commission Accueil / Inscriptions

- ❖ Accueil : Mise en place du stand, du fléchage autour de celui-ci,
- ❖ Gestion de l'accueil des motards :

- Contrôle les billets des motards inscrits en ligne ou par courrier.
- Gestion des inscriptions sur place pour ceux qui n'ont pas de billet.
- Orientation des motards de l'Accueil vers le Parking Principal.

5.1.3 Commission Parking

- ❖ Préparation des parkings sur les sites de départ, de pause et d'arrivée de la balade pour accueillir les motards et leur machine, le matin et l'après-midi.
- ❖ Fléchage autour du lieu de départ.
- ❖ Balisage d'un parking visiteurs et de l'accès permettant aux piétons de venir admirer les motos.
- ❖ Disposition des secours et des véhicules sécurités de la balade
- ❖ Rangement des motos par îlots, délimités par des allées permettant le passage des véhicules de secours et la sécurité des piétons.
- ❖ Organisation des départs et arrivées des groupes de motos sur les sites.

5.1.4 Commission Logistique

- ❖ Plan du site avec les différents stands
- ❖ Gestion de tout le matériel nécessaire à la bonne organisation de la balade
- ❖ Gestion des banderoles
- ❖ Demande de matériel aux communes après recueil des besoins de chaque commission.

5.1.5 Commission Restauration

- ❖ Négocier les meilleures conditions et/ou dons pour la restauration proposée et l'accueil des participants.
 - ❖ Contact avec les partenaires alimentaires et les services d'hygiène.
 - ❖ Le matin, mise en place et distribution des boissons d'accueil.
 - ❖ La matinée : préparation et vente restauration rapide*
- (* sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à cette date)

5.1.6 Commission Bénévoles

- ❖ Regroupement des besoins de chaque commission qui gère ses bénévoles, estimation et recherche des bénévoles pour le jour de la balade.
- ❖ Remise des tickets-repas des bénévoles aux référents de chaque commission.

5.1.7 Commission Animation

- ❖ Organiser des animations, des jeux sur le lieu de départ.

5.1.8 Commission Communication, Webmaster, Facebook et Internet

- ❖ Contacts avec les différents médias (Presse, Radios, Télévision).
- ❖ Recherche de partenaires.
- ❖ Contacts avec les élus locaux.
- ❖ Mise à jour des documents « Revue de Presse », « Présentation MODC », élaboration des flyers et affiches afin de communiquer et informer sur la balade.
- ❖ Dépôt du dossier presse dans les communes traversées, affichage.
- ❖ Communication sur le site et les réseaux sociaux.

- ❖ Mise à jour des données et animation des sites sur le net.
- ❖ Création du QR Code pour communication et inscription
- ❖ Inscription en ligne avec HelloAsso.

5.1.9 Commission vêtements et accessoires

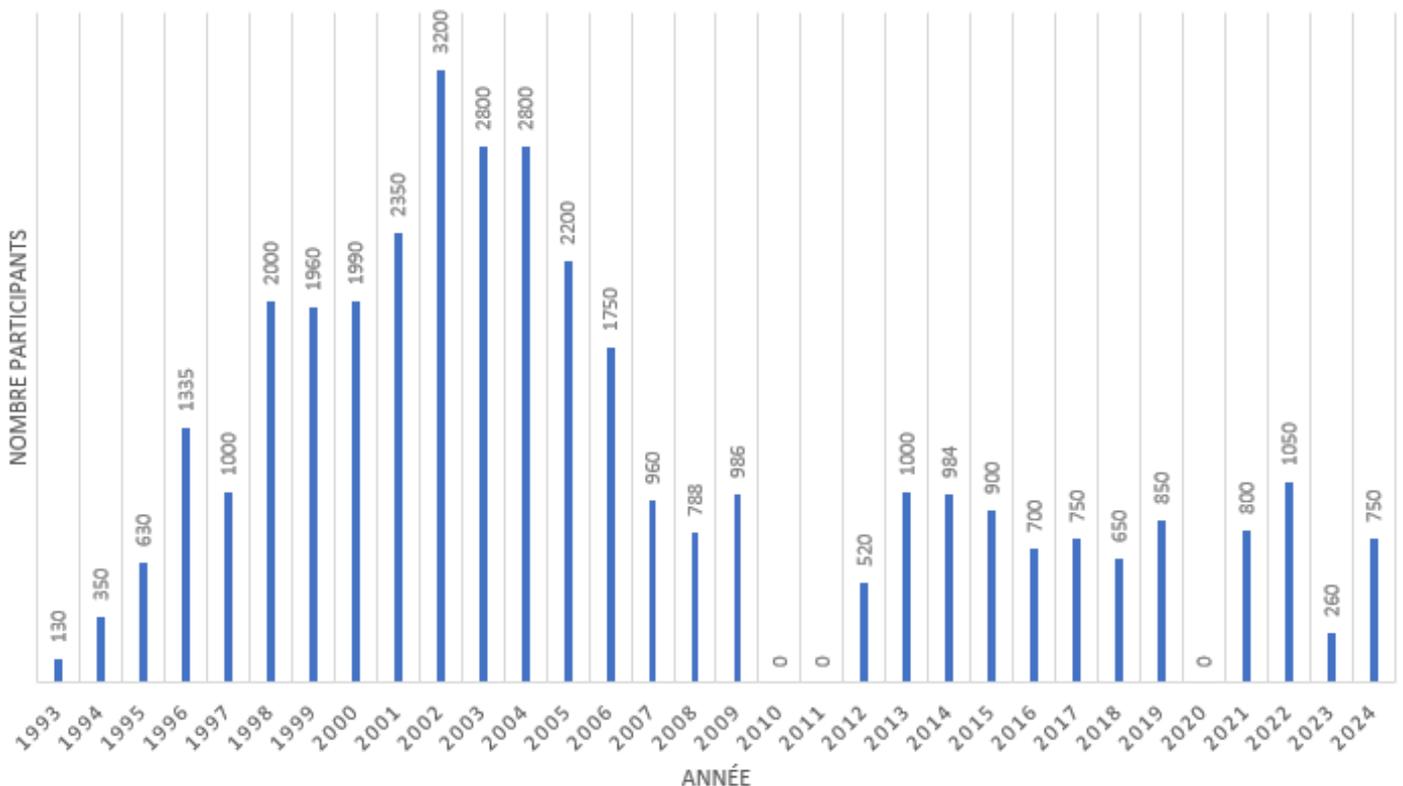
- ❖ Gestion du stock de vêtements et accessoires, et mise à disposition.
- ❖ Recherche et sélection de références d'articles pouvant être vendus lors de notre balade.

6 -CHIFFRES

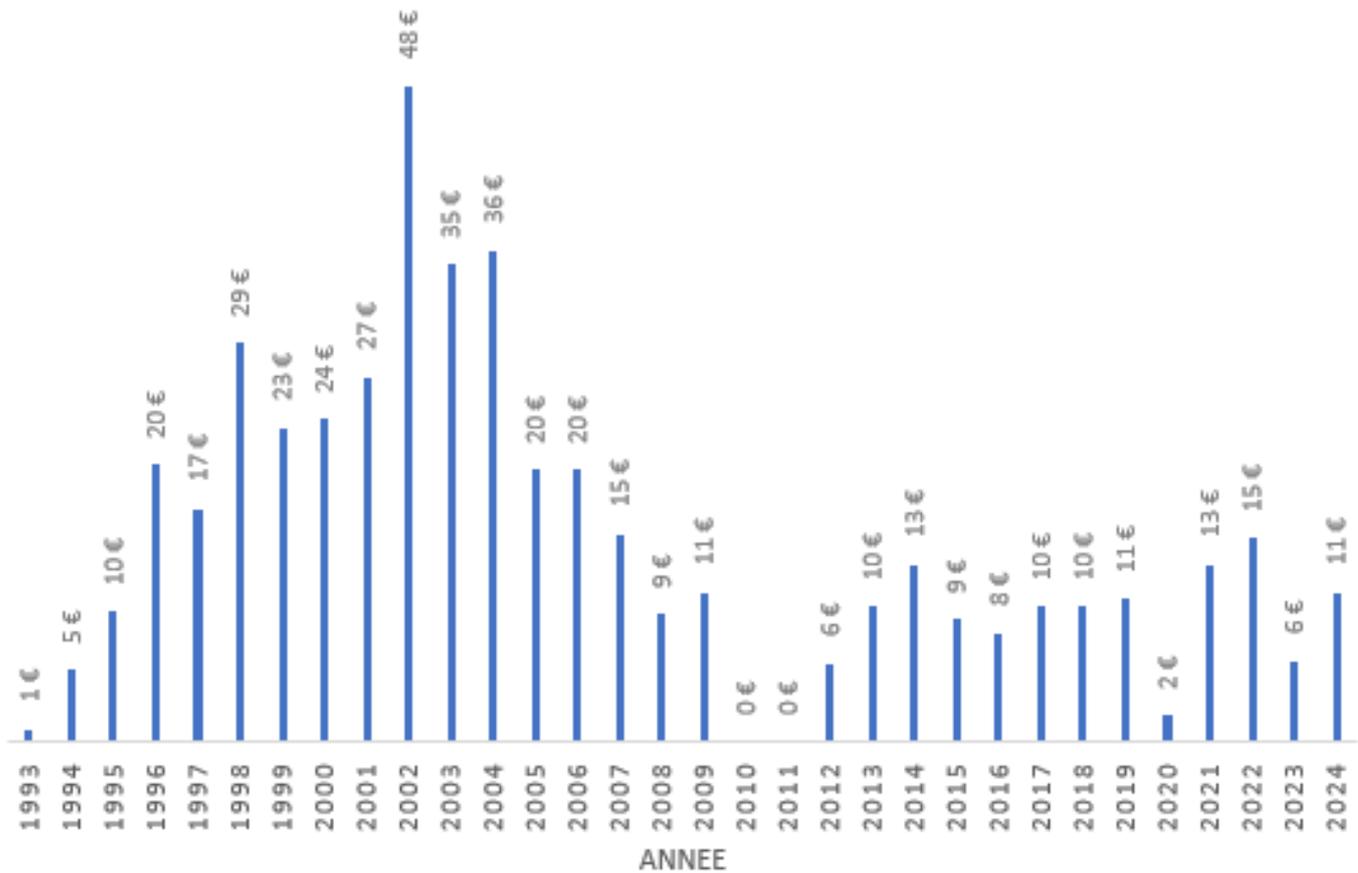
La vente de produits au logo de l'association nous permet de subvenir à nos besoins tout au long de l'année.

6.1 Nombre de participants recensés

PARTICIPANTS 1993 - 2024



MONTANT REMIS PAR ANNEE EN MILLIERS



Total des dons en 29 éditions : 473 777 €

Durant les années 1993 à 1998 la restauration était financée par des partenaires.

7 -ACTIONS MENEES PAR LES RESTOS DU CŒUR

Grâce aux dons

| | | |
|------|---------|---|
| 1993 | 976€ | Financement des frais de fonctionnement des Restos du Cœur |
| 1994 | 5 335€ | Financement des frais de fonctionnement des Restos du Cœur. |
| 1995 | 9 604€ | 15 jours d'ouverture supplémentaires. |
| 1996 | 20 351€ | Achat d'un camion Isotherme pour le ramassage et la distribution des Denrées Alimentaires. |
| 1997 | 17 074€ | Financement de l'opération d'insertion « LES JARDINS DU CŒUR DE RENNES ». |
| 1998 | 29 209€ | Ouverture d'un deuxième centre de distribution à Rennes Centre « Jean Paul MASSARD ». |
| 1999 | 23 020€ | Achat d'un camion réfrigéré pour le ramassage et distribution des Denrées Alimentaires. |
| 2000 | 23 630€ | Financement d'un nouveau centre de distribution à Dinard. Aménagement de l'entrepôt de Saint Grégoire. |
| 2001 | 26 678€ | Achat de petits véhicules réfrigérés. Aménagement de l'entrepôt de Saint Grégoire. |
| 2002 | 48 000€ | Répartition entre 4 départements bretons (22, 29, 35 & 56).Participation à la gestion des centres. |
| 2003 | 35 000€ | 50% pour le département d'Ille et Vilaine. Participation « aux Jardins du Cœur ». 50% répartis entre deux départements (Loire Atlantique - Vendée). |
| 2004 | 36 000€ | 50% pour le département d'Ille et Vilaine. Agrandissement de la chambre froide du centre de St Grégoire. 25% pour le département de la Mayenne. Achat d'un camion frigorifique pour le centre de Laval. 25% pour le département du Maine et Loire. |
| 2005 | 20 000€ | 50% pour le département d'Ille et Vilaine. 25% pour le département des Côtes d'Armor. 25% pour le département de la Manche. |
| 2006 | 20 000€ | 50% pour le département d'Ille et Vilaine. 25% pour le département du Finistère. 25% pour le département du Morbihan. |
| 2007 | 15 200€ | 50% pour le département d'Ille et Vilaine. 25% pour le département de la Loire Atlantique. 25% pour le département de la Vendée. Achat de nouvelles serres pour « le Jardin des Restos du Cœur ». Participation à l'achat de 5 camions frigorifiques. |
| 2008 | 9 400€ | 50% pour le département d'Ille et Vilaine. Participation à l'achat d'un camion pour le centre de Fougères. 25% pour le département de la Mayenne. 25% pour le département du Maine et Loire. |
| 2009 | 11 000€ | Participation à l'achat et l'installation d'une chambre froide dans le nouveau local des Restos de Rennes. |
| 2012 | 5 800€ | Financement de l'aide à la personne pour accès à la culture. |
| 2013 | 10 000€ | Participation achat camion frigorifique. |
| 2014 | 13 000€ | Participation achat camion frigorifique. |
| 2015 | 9 000€ | Participation achat camion frigorifique. |
| 2016 | 8 000€ | Participation aux frais de fonctionnement. |
| 2017 | 10 000€ | Participation aux frais de fonctionnement. |
| 2018 | 10 000€ | Participation aux frais de fonctionnement. |
| 2019 | 10 500€ | Participation aux frais de fonctionnement. |
| 2020 | 2 000€ | Participation aux frais de fonctionnement. (Balade Annulée : raisons sanitaires) |
| 2021 | 13 000€ | Participation aux frais de fonctionnement. |
| 2022 | 15 000€ | Participation à l'équipement des Restos-Bus : frigo matériel de cuisine et acquisition d'une nouvelle serre pour « Le Jardin des Restos du Cœur |
| 2023 | 6 000€ | Participation à l'acquisition de deux véhicules réfrigérés |
| 2024 | 11 000€ | Participation à l'installation et l'agencement des nouveaux locaux |

8 -PARTENAIRES.

Depuis 1993, nous roulons pour défendre, à notre manière, ceux qui n'ont pas la chance de manger à leur faim.

Des entreprises l'ont bien compris et nous soutiennent dans nos efforts.

Administrations

- Préfecture d'Ille et Vilaine.
- Mairie de Rennes.
- Mairie de Cesson-Sévigné
- Maison des Associations.
- CRVA (Centre de Ressources à la Vie Associative)
- Toutes les communes traversées lors du parcours.

Sécurité

- Un médecin urgentiste
- RSA : Radio Secours Assistance (voiture ouvreuse).
- Ambulance : Breizh Sauvetage Côtier - Association sportive et de sécurité civile dont l'objectif est le développement du sauvetage sportif, des missions de sécurité civile et formation premiers secours.
- Association Secouristes

Animations

- Groupe de musiciens rocks bénévoles
- La Sécurité Routière
- Divers jeux (lots à gagner)

Alimentation

- Société des Eaux de Source de Paimpont
- Ker Cadéac
- Les Restos du Cœur

Concessionnaires et Equipementiers

- BMW Boxer Passion
- Dafy Moto
- Maxxess et ses fournisseurs (Shoei, X-Lite, Bihr, Metzeler, Michelin, Sad, Dunlop, Nolan, Rev'IT, Bridgestone, Bering, ...)
- Moto Axe
- Planet Yam
- Triumph Rennes

Publicité

- Ville de Rennes,
- Ville de Cesson-Sévigné

Média Radio

- ICI - France Bleue Armorique
- Radio Rennes

Média - Presse

- Moto Maniaque
- Ouest-France
- MotoMag
- Le Télégramme
- Infocale.fr
- le.repaire.des.motards.com

Autres

- Centaure : centres de formation à la sécurité automobile, stage de conduite automobile, stage de récupération permis à 10 minutes de Rennes
- Bug Association qui promeut depuis 1996 les usages du numérique au bénéfice de tous. Elle contribue à l'émergence et à l'expérimentation d'organisations
- Société Pellois : Spécialiste de la restauration du patrimoine et en menuiserie pour vos travaux intérieur et extérieur : portes, fenêtres, escaliers, volets
- IPec Carrosserie : Tôlier peintre indépendant à Bain de Bretagne. Répare ou sublime votre voiture ou votre moto
- Triskell auto-moto : À Rennes depuis 1999, nous faisons partie de l'AFDM (Association pour la Formation des Motards) créée par la FFMC. Notre slogan : Plus de plaisirs, moins de risques
- Eklectik Communication Globale : Agence de publicité, réalisation des floccages, banderoles
- Laure Guillemois : Infographiste Freelance

Un grand merci à tous nos partenaires

9 -CONTACTS DE L'ASSOCIATION

9.1 Contacts Internet - Mail

Contacteur l'association :

Email lesmotardsontducoeur@gmail.com

Informations sur l'Association les Motards ont du Cœur et sur la balade 2025

QR CODES à modifier

<http://www.lesmotardsontducoeur.com>



Suivez-nous et abonnez-vous à notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/lesmotardsontducoeur/>(*)



(*Scannez le code QR)

9.2 Contact Bureau

Président : **Thierry LE NEVEZ** (tél : 06 30 38 49 09)

9.3 Adresse Postale

L'association est aussi joignable via une boîte postale :
Les Motards ont du Cœur
BP 20126
35201 RENNES Cedex 2



30^{ème} balade des Motards ont du Cœur Dimanche 07 septembre 2025

E-mail : lesmotardsontducoeur@gmail.com

Sites : <http://www.lesmotardsontducoeur.com>

- 10H00 Accueil à partir de 10h00 à l'Espace de Grippée à CESSON-SEVIGNE
- 14H00 Départ de la Balade
=> **Présence impérative avant 13h30** pour la bonne organisation de la balade, merci !
- 17H30 Arrivée à CESSON-SEVIGNE, Espace de Grippée

Tarif : 10€ * par casque adulte, 8€ * par casque enfant de moins de 12 ans

Animations et restauration rapide * sur place (* payante et au profit des Restos du Cœur)

**Les pilotes doivent être possesseurs du permis de conduire et d'une assurance valide.
La balade est strictement réservée aux cylindrées à partir de 125 cm3.**

RÉSERVATION CONSEILLÉE en ligne lien sur <http://www.lesmotardsontducoeur.com>
jusqu'à 10H le jour J et jusqu'au 23 AOUT 2025 par courrier postal en complétant le bulletin ci-dessous à renvoyer à

« Les Motards ont du Cœur, BP 20126. 35201 RENNES CEDEX 2 », accompagné :
- d'un chèque à l'ordre : Les Motards ont du Cœur
- d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir le(s) ticket(s) par la poste sauf si vous préférez les recevoir par mail et les imprimer

BULLETIN D'INSCRIPTION

30^{ème} balade Les Motards ont du Cœur 07 SEPTEMBRE 2025

J'autorise les Motards ont du Cœur à conserver mes données personnelles transmises via ce formulaire.
(Aucune exploitation commerciale ne sera faite des données conservées. Voir notre politique de gestion des données personnelles sur nos sites.)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Adresse mail :

Téléphone : (Nombre de motos :, side-car :, quads :, trike : ...)

Nombre d'adultes : x 10€ = €

Nombre d'enfants : x 8€ = €

Montant TOTAL (don au Restos du Cœur) = €

Chèque à l'ordre : **Les Motards ont du Cœur**

Je ne joins pas d'enveloppe timbrée car je souhaite recevoir le(s) ticket(s) par mail.

Je m'engage à le(s) imprimer pour les présenter le jour de la balade.

Je rappelle mon adresse mail (écrire lisiblement)

Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse pour recevoir le(s) ticket(s).

En m'inscrivant à cette balade, j'autorise les Motards ont du Cœur à diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies me représentant.

Cochez les cases